

Plus de 8,5 millions d'euros pour transformer l'EHPAD Léonce-Bajart

Dix-huit mois de travaux d'extension et de transformations sont prévus à l'EHPAD Léonce-Bajart de Caudry. Le conseil départemental s'est engagé à financer ce chantier à hauteur d'un million d'euros.

CAUDRY. Vendredi, Frédéric Sebès, vice-président du conseil départemental, chargé de l'accompagnement des seniors, a visité l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Léonce-Bajart en compagnie des conseillers départementaux du canton, Anne-Sophie Béloiseau et Frédéric Reicout, Lucilla Milleville, directrice déléguée, et Brigitte Bernard, médecin coordonnateur, ont posé la structure actuelle, composée de 147 lits, et le projet de réhabilitation de l'établissement.

DES CHAMBRES PLUS PETITES

L'EHPAD Léonce-Bajart est un établissement public rattaché à l'hôpital de Quénast. Composé de deux bâtiments, l'un datant de 1980 et l'autre des années 2000, il dispose de 12 pièces d'accueil de type Alzheimer et 14 pièces de soins d'urgence et de soins adaptés (PSAA). Si la structure a su traverser les années grâce à une extension régulière, elle doit néanmoins adapter l'offre aux besoins de la population.

« Ces unités de vie plus fonctionnelles permettront de prendre en charge des résidents présentant des troubles cognitifs importants. »

Ce l'ancien bâtiment est composé pour l'essentiel de chambres doubles, ce qui ne correspond plus aux attentes des résidents. L'In'Assistance et la transformation prévues de l'ancien bâtiment pour améliorer les prestations hospitalières en



créent des cellules plus petites, des chambres simples, équipées de douches, l'occasion aussi de remettre aux normes les installations électriques et sanitaires. « Ces unités de vie plus fonctionnelles permettront de prendre en charge des résidents présentant des troubles cognitifs importants », a précisé la directrice. Cette reconstruction répond

donc à deux objectifs. Le premier est l'ordre architectural et le second répond à un besoin d'accessibilité pour améliorer encore l'accueil des résidents.

FIN DES TRAVAUX PRÉVUS EN 2026

Le planning prévisionnel est déjà établi. Le permis de construire sera déposé fin

2022 ou début 2021. Dix-huit mois de travaux sont prévus pour la reconstruction programmée de l'ancien bâtiment, et dix-huit mois supplémentaires pour la création de cellules plus petites et plus fonctionnelles avec douches et toilettes, en lien avec les divers bâtiments. La fin des travaux est prévue en 2026.

UNE ÉVOLUTION ET UNE HISTOIRE

C'est en 1934 que le conseil municipal décide d'acheter un terrain au d'Alcaze afin d'y établir « un hospice pour vieillards », comme il était nommé à l'époque.

Les travaux commencent en 1935 et leur achèvement est fini en 1938. Après la fermeture de cet établissement, le marquis de Lamoignon, en 1962, le projet de construction d'une nouvelle maison de retraite étendue non loin de l'ancien « hospice ». Celle-ci fut inaugurée en 1966 et prit le nom de Léonce Bajart (1888-1963), un Cambrésien aux multiples talents qui avait, entre autres, été président de l'Académie française pendant quarante-deux ans.

Il aujourd'hui, on parle donc de l'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) Léonce-Bajart. L'histoire de son site, la structure s'est agrandie dans les années 2000. Une nouvelle aile lui a été construite. Sa mise en service donna un nouvel essor à cette structure souvent citée en exemple.

L'EHPAD Léonce-Bajart offre une capacité de 147 lits. Une bonne partie est occupée.

Le budget prévisionnel est de l'ordre de 8 512 970 € HT et les fonds d'équilibre s'élevaient à 1 170 000 € HT. La subvention du Département s'élève à un million d'euros. « Le projet a été financé par le conseil d'État et est en cours de réalisation », en ce qui concerne les différents intervenants.

JEAN-NOËL DUMONT (L'EP)